



Juin 2012 N° 66

EDITO



Notre Assemblée Générale a été un moment privilégié qui nous a donné l'occasion de nous rencontrer, de faire le point sur un an d'activités et d'exprimer nos attentes aux

élus. Plus de 70 habitants étaient présents, et les pouvoirs représentaient une quinzaine d'habitants. Il est toujours difficile de satisfaire tout le monde, sachez que nous œuvrons au quotidien pour l'intérêt général, et que si vous aussi, vous vous sentez l'« âme » de vous rendre utile, au service des autres, vous êtes les bienvenus !

Par esprit de transparence, je voudrais revenir sur la gestion du local. Le CIQ l'utilise pour ses propres réunions environ 40 h par an (20 h pour les CA, 20 h pour les réunions sécurité) et reste bien entendu prioritaire dans l'organisation de ses propres réunions, statutaires ou non. Certains utilisateurs occupent le local entre 300 et 500 heures par an. Il était donc logique de leur demander une participation aux frais pour l'année 2012 que le conseil d'administra-

tion a évaluée à 150€/an.

La vocation du CIQ, association loi 1901 à but non lucratif, n'étant pas de faire des bénéfices, cette participation forfaitaire pourra être revue, à la hausse comme à la baisse, en fonction du montant annuel des dépenses du CIQ. Ce montant de 150 € apparaît vraiment raisonnable, le local étant parfaitement équipé et apte à répondre aux activités les plus diverses. Le seul surcoût en ménage sera de 500 € en 2012, suite à l'augmentation de la fréquentation du local.

Demander une participation, si minime soit-elle, permet aussi à tous de respecter les gestes évidents de bonne gestion (éteindre la lumière en partant, baisser le chauffage ou l'arrêter...).

Et n'oubliez pas que vous pouvez venir vous essayer à la danse de salon le lundi soir, organisée par nos voisins de la Rouvière.

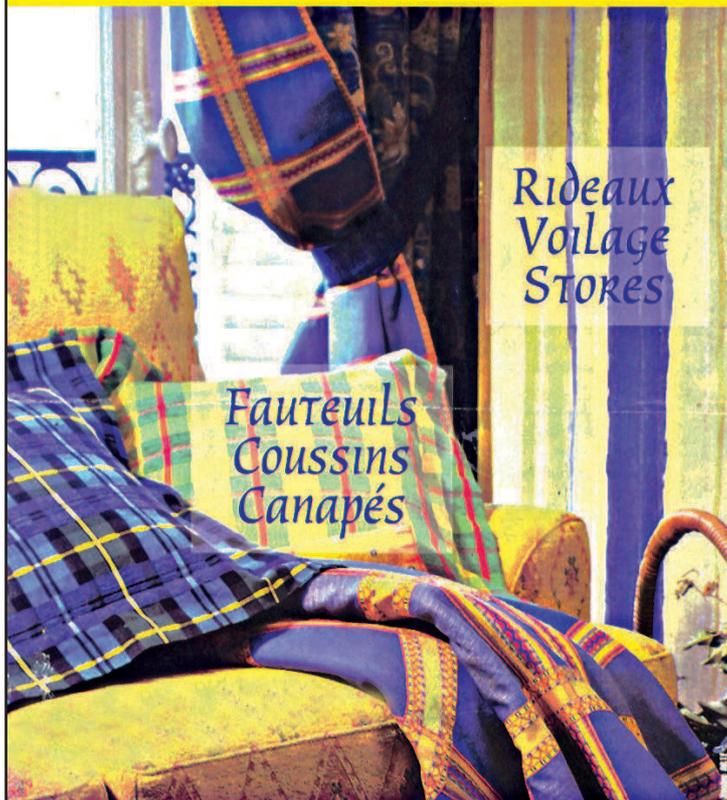
Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes activités sportives et culturelles ! Ce local est avant tout le vôtre !

Bonne lecture et à bientôt ! ■

Nathalie Simon
Présidente

L'écho de La Panouse est une publication du Comité d'Intérêts de Quartier du Vallon de la Panouse
Siège : Maison de Quartier 91 Avenue de la Panouse- 13009 Marseille
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nathalie Simon REDACTION : Roland Boucabelle – Odile Devilliers
COMITE DE REDACTION : Les membres du Conseil d'Administration. MAIL : rboucabelle@free.fr
IMPRESSION, MAQUETTE et REGIE PUBLICITAIRE - Hermes - (06 21 84 82 47).

ATELIER DU SIEGE



Rideaux
Voilage
Stores

Fauteuils
Coussins
Canapés

2, BD SAKAKINI 13004 MARSEILLE
☎ 04 91 34 63 30

AZYGOS

> Votre site internet sur-mesure

Développement HTML, PHP, MySQL, FLASH
Visite virtuelle 360°, Intégration vidéo,
Solutions de vente en ligne
Référencement dans les moteurs de recherche

15 impasse du Pélican - La Panouse - 13009 Marseille - tél : 04 91 82 15 04 - fax : 04 88 04 98 79
🌐 > www.azygos.eu ✉ > contact@azygos.eu

Né de l'engagement de consommateurs, le réseau biocoop, aujourd'hui leader sur son marché, a su préserver ses valeurs fondatrices réunies dans une charte. Les magasins Biocoop s'engagent sur des règles collectives qui portent sur le choix des produits, sur la gestion des entreprises et sur leur dimension sociale.



alimentation biologique
produits écologiques



BIÖ COÏN JÖLI

Ouverture de
9 h 30 à 19 h 30
en continu

14 bd gustave ganay
13009 Marseille

tél : 04 91 17 04 88
fax : 04 91 17 04 87

GEORGES AYVAZIAN

MAÎTRE-CARROSSIER

ACCREDITÉ PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES
CARROSSERIE • PEINTURE • MECANIQUE



TOUTES MARQUES
MARBRE AU LASER

CARROSSERIE



7 bis Bd LEON
☎ 04 91 74 35 03

13009 MARSEILLE
Fax : 04 91 75 75 16

LES TILLEULS

Restaurant - Pizzeria
Dégustation de coquillages
Plateaux à emporter

Réservation au 04 91 41 25 01

110 Bd du Redon - 13009 Marseille
Fermé le Dimanche soir et le Lundi soir

Ils sont à l'Honneur !!

Vendredi 3 février Guy Teissier, Député-Maire remettait la Médaille de la Ville de Marseille à Jean-Marc Chapus, ancien Président du CIQ de La Panouse, actuel Président de la Fédération des CIQ du IX^o ardt et Vice Président de la Confédération, et à Victor Farina, Président de la Fédération du X^o ardt. Pour la Présidente de la Confédération Monique Cordier, la remise de cette décoration non seulement récompensait les deux Présidents, mais concrétisait aussi la considération que portent les élus à leurs partenaires que sont les CIQ.



Le 18 janvier dernier, Gilbert Martini a reçu la médaille militaire des mains du Général Estrate, officier général de la zone de défense et de sécurité sud, Gouverneur Militaire de Marseille en présence des élus du secteur, des militaires de la garnison de Marseille, de la famille et amis.

Appelé en 1956 Gilbert Martini rejoint l'Algérie et les rangs du 3^{ème} Régiment d'Infanterie Alpine. Après des faits de combats où il se distingue, le Caporal Martini est cité à l'ordre de la brigade mais, gravement blessé, il est libéré de ses obligations militaires après deux séjours hospitaliers. Gilbert Martini est membre du Conseil d'Administration du Ciq ou il se dévoue sans compter. Toutes nos félicitations !



COMPTE - RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 17/02/2012

Nathalie Simon, Présidente, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Elle informe l'Assemblée que le Député Maire Guy Teissier et les invités nous rejoindront à 18h30, et répondront à nos questions. Puis elle aborde le Rapport moral :

Au cours de l'année 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois, la Commission Prévention des Incendies 8 fois. Vous trouvez d'ailleurs l'ensemble des comptes-rendus du Conseil sur notre site. J'ai représenté notre CIQ à 3 Conseils d'Administration de la Fédération des CIQ du 9^{ème} Arrondissement dont Jean-Marc Chapus est le Président, et à l'Assemblée Générale de la Confédération Générale des CIQ.

SECURITE

En mars 2011 a été lancée, sous la houlette de Caroline Pozmentier, adjointe au maire de Marseille en charge de la sécurité, des réunions mensuelles entre les Ciq et la Police. 9 réunions se sont tenues en 2011. Marie-Antoinette Dequerd est en charge depuis quelques mois de ce dossier.

LASÉCURITÉ : Mme Marie-Antoinette Dequerd

« Depuis 2011 a été institué le rapprochement des Ciq et les polices nationale et municipale. Des réunions mensuelles ont lieu, au cours desquelles nous exposons les divers problèmes rencontrés dans le quartier (sécurité, circulation, divers). Des explications ou réponses nous sont rendues à la réunion suivante.

Nous invitons les habitants du quartier à nous informer de toute anomalie par un retour au Ciq et d'être vigilants, user des matériels et techniques de prévention, tel que caméra et alarme. Bien fermer les portes d'entrée, même en présence dans les lieux, ne pas laisser les clés du logement et voiture négligemment exposées à l'entrée en dépôt. Les individus n'hésitant pas à pénétrer et les dérober aux fins d'usage. Communiquons, la concertation est positive. »

PL.U

Nous avons contribué avec plusieurs membres du CA (Janine Gaudy, Gilbert Martini, Roland Boucabelle, Jean-Marc Chapus...) à la rédaction d'un rapport très complet qui a été remis à la Fédération du 9^{ème}, destiné à la Confédération des CIQ, sur le PLU. Ce rapport présente, après étude et analyse socio-économique de notre arrondissement et de notre quartier, nos désirs quant à leur évolution. Pour la Panouse, nous avons insisté sur le risque incendie, la limitation des constructions aux abords du futur Parc national des Calanques, et à proximité des collines, la nécessité d'élargissement des rues afin de permettre la création de zones de croisement. Le vote du PLU est prévu pour fin juin 2012

Les Invités Présents

CHAPUS Jean-Marc FEDERATION CIQ IX[°] ARDT Président
COSTE Laurence POLICE NATIONALE Commissaire
GARNIER Didier MAIRIE V[°] SECTEUR
GRAZINI PERASSO
GREGORI Anne-Marie MAIRIE V[°] SECTEUR
PELLICCIO Denis CONFEDERATION CIQ Vice-Président
ROYER-PERREAUT Lionel MAIRIE V[°] SECTEUR
TAXIL Gérard POMPIERS
TEISSIER Guy MAIRIE V[°] SECTEUR Député-Maire
TOSTAIN CONFÉDÉRATION DES CIQ
TOMMASINI MAIRIE V[°] SECTEUR



LE PARC NATIONAL DES CALANQUES :

« Le CIQ est membre du GIP des Calanques, à ce titre, j'ai assisté à une réunion sur la version 3 de la charte du GIP des Calanques, J-M Chapus représentant le CIQ à toutes les réunions, ainsi qu'à une réunion organisée par le CIQ de Morgiou. Le CIQ de la Panouse, comme la Fédération et la Confédération a soutenu la création du futur Parc national des Calanques. Nous avons d'ailleurs largement communiqué vers les habitants pour qu'ils s'expriment dans la consultation. J'ai par ailleurs signé les 2 avenants de prolongation du GIP permettant de finaliser la rédaction et la validation de la charte du futur Parc national des Calanques. »
Jean-Marc Chapus fait le point sur l'état d'avancement du dossier

LA PREVENTION DES INCENDIES :

J'ai rencontré, à plusieurs reprises, avec Mireille Bonnet, Robert Laurent, Jean-Marc Chapus, Jean-Louis Romette le B.M.P.M. Nous avons organisé une démonstration d'utilisation des « Queues de Paon », dont le compte rendu est présent sur le site du Ciq. J'ai rédigé, avec le concours de Tess et Gilbert Nizard, les statuts d'une future association, qui ont été validés en CA du CIQ. Il est, en effet, nécessaire de créer une association de propriétaires, à côté du CIQ, pour pouvoir

demander des subventions en nature ou en numéraire, et obtenir ainsi le soutien des différentes institutions. L'AG constitutive de cette association aura lieu le 13 mars prochain. Nous comptons sur vous.

Concernant la réhabilitation de la DFCI existante Montsec/Chrysalide et la création de 300 mètres de route supplémentaire pour rejoindre la carrière Perasso, sachant que l'avantage est que cette route ne traverse que des terrains privés (Perasso, Chrysalide, Paradou, ce qui garantit un accès hermétique et sécurisé), la difficulté est bien entendu le nombre d'interlocuteurs. Didier Garnier, qui m'a reçu en compagnie de Jean-Marc Chapus, nous a assuré de son soutien et va nous aider, avec Guy Teissier, à réunir tous les acteurs (CG, Mairie centrale, Mairie secteur, BMPM, ONF, Dreal...).

LA CIRCULATION AUTOMOBILE

ET LE BUS 46S :

Concernant la circulation automobile, deux paires de ralentisseurs ont été posés au début de l'avenue de la Panouse. Vous avez été nombreux à réagir positivement à cette initiative. Nous avons déjà demandé la pose d'une paire supplémentaire entre les numéros 70 et 100 de l'avenue de la Panouse

Aujourd'hui les horaires du bus 46 S répondent mieux aux attentes des Panousiens, et sont adaptés aux horaires du Collège Sylvain Menu et du Lycée Périer, grâce à l'action du CIQ auprès de la CUM et de la RTM, et du soutien de Maxime Tommasini et Didier Garnier. Ceci est conforme à l'enquête que nous avons réalisée. Les dernières réunions ont eu lieu fin juillet pour une mise en service dès la rentrée de septembre 2011. Les équipes ont fait un travail remarquable pour répondre à nos attentes. Je tiens à les en remercier !

LA PROPETE :

Pierre Albarrazin a représenté le CIQ à une réunion organisée par MPM avec son Président Eugène Caselli sur les thématiques propreté, transport, urbanisme et voirie. Nous déplorons toujours le manque de cantonniers à la Panouse. J'attire l'attention des habitants sur la nécessité de préserver notre cadre de vie et rappelle qu'il existe des décharges pour réceptionner encombrants et autres déchets

LES TRAVAUX :

Il a fallu près de 18 mois de ténacité à Roland Furstoss pour obtenir LA boîte aux lettres dont nous avons tant besoin. Roland Furstoss est toujours vigilant à la bonne programmation et réalisation des travaux de voirie. En 2011, nous avons obtenu la réfection du délaissé du chemin des chalets.

LA ZAC REGNY :

Le CIQ de la Panouse s'est joint aux autres CIQ concernés par l'aménagement de la ZAC Régnay dans une manifestation dont un compte rendu a été donné dans « L'Echo de La Panouse » n°63 de mai 2011.

LA SOCIETE DES EAUX :

J'ai rencontré la Société des Eaux de Marseille, à 2 reprises, dont l'une avec J-M Chapus, ce qui a permis de vous proposer la conférence sur l'histoire de l'eau à Marseille.

LES TRAVAUX

ROLAND FURSTOSS FAIT LE POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS ET CEUX QUI SONT DEMANDÉS POUR 2012.

« Comme vous l'a indiqué la Présidente, nous voici dotés, depuis peu, d'une superbe boîte aux lettres "double face", localisée à proximité du terminus du bus 46S. Il était en effet évident que, depuis la réfection totale du bas de l'avenue de la Panouse, l'ancienne boîte était devenue quasiment inutilisable et d'ailleurs largement inutilisée au dire même des services de la poste!, tout arrêt pour dépôt de courrier entraînait pour le moins une gêne sérieuse à la circulation ou, au pire, un risque d'accident. Cerise sur le gâteau, cette nouvelle boîte permet le dépôt de courrier direct depuis votre voiture, à condition toutefois d'être au moins deux dans le véhicule ! Elle permet aussi, bien évidemment, un accès des deux roues...sans nécessité aucune pour eux de monter sur le trottoir...comme l'exigeait l'ancienne boîte. »

Intervention d'un adhérent :

Il habite le n°83 devant lequel la boîte aux lettres a été installée. Il fait part de son mécontentement car, les véhicules qui s'arrêtent et redémarrent devant la boîte créent des nuisances, pour lui insupportables. Il a fait part de son point de vue à La Poste et autres interlocuteurs compétents (dont le CIQ), sans succès.

- La Présidente comprend et approuve cette réaction. Après avoir rappelé la procédure mise en œuvre pour l'installation de cette boîte aux lettres, dont l'emplacement a été décidé par La Poste, elle propose d'en demander le déplacement et le soumet au vote : les participants à l'Assemblée approuvent cette proposition.

Roland Furstoss poursuit :

« La réfection et l'entretien des chaussées sont, à l'évidence, l'un des autres problèmes récurrents de notre quartier. C'est pourquoi, afin d'assurer cette réfection sur le "moyen terme", la mairie de secteur nous avait demandé une liste "hiérarchisée" des divers travaux à réaliser afin d'améliorer nos chaussées. Ainsi, en 2010, nous avons obtenu la réfection totale de l'Avenue Moutin alors que, en 2011, c'était au tour du "délaissé" du Chemin des Chalets d'être réhabilité. La réfection de la partie basse de ce même Chemin des Chalets, qui n'avait hélas pas pu être réalisée dans le même élan faute de financement suffisant, a été redemandée pour l'année 2012.

Bien sûr, nous continuerons à être très attentifs à ces problèmes de voirie, et d'autres demandes de travaux sont d'ores et déjà programmées pour les années à venir. »

LA SOCIETE PERASSO :

Le CIQ s'est rendu en délégation à l'invitation de la journée portes ouvertes à Perasso. J-Marie Ferry a représenté le CIQ à la réunion du groupe de travail de fin décembre, qui a porté sur le réaménagement du site de st tronc (faune et flore), la remise en état paysagère les tirs de mine (105 tirs contre 150 les années précédentes), le transport avec la sensibilisation faite aux chauffeurs du rappel de respecter la vitesse de circulation et de passer sous la rampe d'aspersion avant de quitter le site, la journée portes ouvertes, avec demande de renforcement de la communication pour permettre au public de s'informer.

LE PROJET SERENA/STEVA :

Nous avons également reçu M. Patrick Contois, de Séréna, accompagné de la Sté Steva et de M Carta, architecte afin de connaître l'évolution prévue.

Aujourd'hui l'association accueille 150 enfants de 3 à 20 ans, environ 100 salariés.

Certaines structures implantées sur le site de l'hôpital psychiatrique, l'internat et 12 lits de l'établissement médical pour adolescents, seront transférées vers le nouvel espace médical de l'adolescence dirigé par le professeur Marcel Rufo à l'hôpital Salvator. (Il resterait sur le site environ 24 enfants en internat et semi internat, une unité d'enseignement de 2 clas-

ses et un institut médico éducatif pour autistes d'une quinzaine d'enfants, accompagnés par une quarantaine de salariés.)

Séréna vendrait environ la moitié du terrain au Groupe Steva pour réaliser une résidence service pour seniors autonomes.

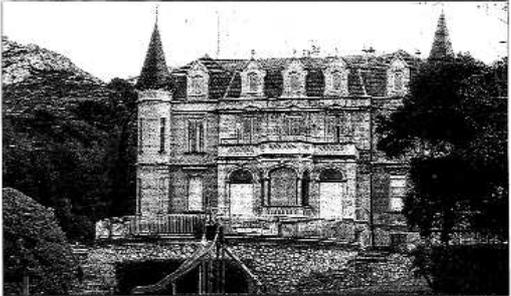
Le CIQ a accueilli favorablement l'idée mais reste très sceptique quant à la taille bien trop importante de ce projet. Les habitants craignent une augmentation très forte de la circulation (200 habitants supplémentaires, ainsi qu'une vingtaine de salariés. La circulation supplémentaire annoncée de 40 véhicules jour nous semble sous évaluée. Le CIQ demande à ce que le projet soit revu significativement à la baisse.

QUARTIERS

LA PANOUSE

Une résidence pour seniors de 140 logements sur le site Séréna

Un projet ambitieux
C'était ainsi l'occasion de faire le point sur le projet immobilier prévu sur le site Séréna (en 35 avenue de la Panouse). "Nous avons reçu Patrick Contois, de Séréna, accompagné de la Sté Steva et de M Carta, l'architecte, afin de connaître leur projet", a expliqué le CIQ. Aujourd'hui, l'institut médico-éducatif accueille 150 enfants de 3 à 20 ans, environ 100 salariés, et 900 consultations par an. Certains services implantés sur le site - l'hôpital psychiatrique, l'internat et 12 lits de l'établissement médical pour adolescents - seront transférés vers le nouvel espace médical de l'adolescence dirigé par le professeur Rufo à l'hôpital Salvator. Il resterait sur le site environ 24 enfants en internat et semi-internat, une unité



Le projet de résidence service serait réalisé autour du château qui serait réhabilité. L'institut Séréna garderait le haut de la propriété, pour continuer à y accueillir des enfants.

un institut médico-éducatif pour autistes, avec 40 salariés. "Concrètement", annonce le CIQ, Séréna vendrait environ la moitié du terrain au groupe Steva pour réaliser une résidence service pour seniors autonomes répartie sur 9 bâtiments. Le COS, de 0,25 pour un terrain de 22 000 m², permettrait en principe 5 500 m² de plancher. Il est prévu la construction de 140 appartements, ainsi que 900 m² de services (restaurant, cinéma, espace bien être avec piscine et salle de sport...), et la réhabilitation du château. Aucune construction n'excéderait 9 m de haut. Mais l'un des bâtiments est prévu sur

présidents qui craint que le promoteur n'ait anticipé la révision du Plu. "Bien entendu, nous demanderons que cette zone reste en l'état et qu'on ne rase pas des arbres centennaires". Le quartier a accueilli favorablement l'idée mais reste sceptique quant à la taille du projet. "Nous comprenons bien le besoin économique et la nécessité d'une telle résidence, mais on craint une augmentation très forte de la circulation (200 habitants en plus, ainsi qu'une vingtaine de salariés). La circulation supplémentaire annoncée de 40 véhicules/jour nous semble sous évaluée", a estimé Nathalie

projet soit revu significativement à la baisse, au moins du tiers, en supprimant trois bâtiments. "Nous voyons mal comment les 5 500 m² pourraient être respectés, s'ils construisaient studios, T1, T2 et T3". Même réticence de la part de la mairie de secteur. "Nous sommes d'accord sur le principe de ce nouvel équipement, mais compte tenu de l'enclavement du site et de la proximité du parc, nous souhaitons que les promoteurs révisent leur ambition à la baisse. En passant de 140 à 80 logements par exemple", résume Lionel Royer Perreault, adjoint de Guy Teissière.

Extrait de la lettre adressée aux responsables de SERENA et STEVA

Nous avons besoin de précisions concernant votre projet. Le COS étant de 0.25 pour un terrain de 22 000 m², permettrait en principe 5 500 m² de plancher. Il est prévu la construction de 140 appartements sur 9 bâtiments, ainsi que 900 m² de services (restaurant, salon de thé, cinéma, espace bien être avec piscine et salle de sport...), soit la réhabilitation du château, agrandi d'un dixième bâtiment. Aucune construction n'excèdera 9 m, conformément au COS.

Nous voyons mal comment les 5500 m² autorisés seront respectés. Si nous ne prenons que des studios à 30m², - sachant que sont également prévus des T2 et T3 jusqu'à 60m², - nous arrivons déjà à 5100m², avec les 900 m² de services... Pourriez vous nous confirmer la superficie au sol? Ensuite, l'implantation des bâtiments est prévue sur une zone boisée classée...

Le CIQ a accueilli favorablement l'idée mais reste très sceptique quant à la taille bien trop importante de ce projet. Nous comprenons bien le besoin économique d'un tel projet, mais les habitants craignent une augmentation très forte de la circulation (200 habitants supplémentaires, ainsi qu'une vingtaine de salariés, autonomes donc actifs !). La circulation supplémentaire annoncée de 40 véhicules jour nous semble sous- évaluée. Nous avons beaucoup de retraités...et connaissons donc bien leurs habitudes! Le CIQ demande à ce que le projet soit revu significativement à la baisse, au moins du tiers, en supprimant 3 bâtiments.

*Nous restons à votre écoute.
Nathalie Simon
présidente du Ciq de La Panouse*

LA COMMUNICATION (Roland Boucabelle)

« L'information des habitants de La Panouse et la Communication d'une façon plus générale au delà du quartier repose sur trois supports :

- * Publication de « L'Écho de La Panouse » : 3 numéros en 2011 (Janvier – Mai – Octobre) 12 pages, distribué dans toutes les boîtes aux lettres et remis aux élus et personnalités du quartier
- * Le Site : La Panouse.com qui est consulté de façon importante, 16 811 Connexions dans l'année soit une moyenne de 46 connexions par jour (à minorer compte tenu des systèmes de connexions automatiques)
- * La « Lettre de La Panouse » : 41 sur l'année 2011, elle est adressée à 310 personnes, habitants de La Panouse (151) – A l'extérieur du quartier, Elus, Responsables Associatifs, autres Ciq (138) – Média, Presse (21)

L'activité importante du Site repose sur le concours compétent, permanent et bénévole de Sophie Imbert (Société Azygos) à qui des remerciements appuyés doivent être adressés. »

LA COMMUNICATION :

Roland Boucabelle a représenté notre CIQ à la réunion de présentation de l'évolution des hôpitaux sud.

Nous avons publié et diffusé comme les autres années trois numéros de « L'Écho de La Panouse ».

Notre site internet « <http://www.la-panouse.com> » est reparti de plus belle grâce au travail remarquable de Roland Boucabelle, soutenu par Odile Devilliers et quelques « plumes ». (voir encadré)

L'ANIMATION DU QUARTIER :

En 2011, nous avons organisé 5 manifestations festives, ce qui est un record ! « La Voisinade », « la dédicace du dernier livre de Jean Contrucci », « le Week-End Peintures » de l'atelier 97, « la conférence sur l'histoire de l'eau à Marseille », et notre traditionnelle « Veillée de Noël ». Malheureusement, nous n'avons pas pu organiser la fête de la musique à la Chrysalide, Karen Van Aghtoven n'ayant pu s'en occuper. Enfin, toujours dans le but d'animer le quartier, nous avons continué nos conventions avec trois associations: l'école de musique avec le Club AMA-DEUS, l'Atelier du Perfectionnement Corporel avec Amélie APPETITI, et le Café Philo.

« Pour les autres dossiers en cours, nous les aborderons avec notre Député Maire, M. Guy TEISSIER, car ils appellent des réponses. »

Participation aux frais d'utilisation des locaux

Je tiens à vous informer que nous avons demandé, à partir de l'exercice 2012, une participation financière forfaitaire aux frais de fonctionnement et d'entretien des locaux (électricité, ménage, eau...) aux associations qui interviennent, étant données que les cotisations de tous ne doivent pas être utilisées pour le loisir de quelques uns. Par ailleurs le CIQ était en déficit depuis deux ans et les charges continuent toujours à augmenter ! Nous verrons cela dans la présentation du rapport financier de notre Trésorière, Mireille Bonnet. »

- Intervention d'Amélie Appetiti et Remy Guyon, respectivement animateurs de l'Atelier du Perfectionnement Corporel et du Club Amadeus qui s'étonnent vivement de n'avoir pas été consultés sur le changement de situation, l'utilisation des locaux étant gratuite jusqu'au 31 Décembre 2011.

La Présidente justifie à nouveau cette décision du Conseil d'Administration (qui a fait l'objet de 4 réunions !), est très étonnée que ces 2 associations affirment ne pas avoir été informées alors que Roland Boucabelle, Secrétaire du CIQ, a été chargé de la mise en œuvre de cette mesure. Nous ne sommes pas des gestionnaires de salle, notre seule volonté est d'animer le quartier et de rendre service à ses habitants.

Janine Gaudy, Présidente d'honneur du CIQ, rappelle que, jusqu'à présent, les associations ont bénéficié gratuitement du local, et que la location de ce type de salle se monterait à 400€ par mois!

Pierre Albarrazin, membre du Conseil d'Administration, insiste sur le montant très modeste de la participation forfaitaire demandée (150 € par an) et s'étonne de ces réactions, comme de nombreux habitants.

Guy Teissier explique la différence entre une maison de quartier et notre local, dont les charges sont payées par les habitants.

La Présidente soumet le Rapport Moral au vote : celui-ci est adopté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

**(Nota : l'intégralité du Compte rendu peut être consulté sur le Site du CIQ*

INTERVENTIONS DES INVITES**Questions aux élus.**

Monsieur Guy Teissier,
Député – Maire du V^o Secteur

Travaux de voirie réalisés en 2011

Mon Député-Suppléant, M. Royer-Perreaut adjoint d'arrondissements délégué aux Aménagements Urbains et Conseiller Communautaire, gère les demandes d'études et de travaux de voirie faites à la Communauté Urbaine-MPM. En 2011, à votre demande ont été réalisés :

- L'aménagement d'un délaissé du Chemin des Chalets en Avril 2011. 21 285 euros ont été investis
- La pose de deux paires de coussins lyonnais au droit des N^o 34 et 48 Avenue de la Panouse. 30 000 euros ont été investis.

Travaux de voirie demandés

M. Royer-Perreaut a pris note de vos desiderata.



Il les a transmis Ainsi, la pose d'une 3ème paire de coussins Lyonnais entre le 70 et le 100 de l'Avenue de la Panouse sera réalisée dans le courant du premier semestre.

Les réfections du haut de l'Avenue de la Grand Gorge à partir et y compris la Place Esquiros, de l'impasse des Alliés, et de la portion d'Avenue de la Panouse entre les N° 148 et 169 vont faire l'objet de chiffrages afin de pouvoir être intégrées aux programmations annuelles ultérieures de la CUMPM. Ces travaux seront répartis entre les exercices 2013 et 2014.

Circulation sur l'avenue de la panouse

Vous préconisez de récupérer une bande de terrain de 1 M de large sur la propriété de la Maison de l'Horloge qui est effectivement en très mauvais état.

La démarche logique est de demander la création d'un emplacement réservé sur cette propriété pour élargissement de la voie. Cette demande peut s'intégrer dans la révision du POS de Marseille en cours. Le CIQ peut être force de propositions puisqu'il s'agit d'améliorer la sécurité de tous les usagers de l'Avenue de la Panouse : l'intérêt général est bien justifié. Je soutiendrai cette démarche.

Ainsi, le positionnement d'un emplacement réservé contraint le propriétaire lors de la négociation qui précède une acquisition à l'amiable. Il est nécessaire en cas d'expropriation.

Le boulevard urbain sud

La réalisation du Boulevard Urbain Sud est indispensable pour le désenclavement des quartiers des 9e et 10e arrondissements. Le TCSP qui le desservira constitue la clef de voute de la réussite de ce désenclavement.

En Novembre j'en ai redemandé la réalisation à M. Caselli. Un planning a été défini ainsi : la concertation préalable sera réalisée dans le premier semestre 2012. L'enquête publique devrait se dérouler dans le courant du deuxième semestre 2012.

Les études techniques complémentaires seront réalisées en 2013.

Le début des travaux est envisageable en 2014, en PPP ponctuellement grâce à la participation d'acteurs économiques locaux. L'investissement se situe à hauteur de 300 millions d'euros. Des tronçons pourraient être ainsi livrés dès 2016, l'achèvement des 8 km se situe autour de 2019, si les PPP sont autorisés.

Propreté, nettoyage

M. Royer-Perreaut adjoint d'arrondissements délégué aux Aménagements Urbains et Conseiller Communautaire :

Le dossier global du nettoyage à Marseille a été réexaminé dernièrement, vous avez certainement suivi son actualisation dans la presse locale. Nous attendons donc les effets des décisions prises et restons très vigilants dans ce domaine sensible.

Parc National des calanques

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 17 Octobre au 17 Novembre 2011, la Commission d'enquête a émis un avis favorable au projet de création du Parc National des Calanques.

Elle propose d'inclure la Campagne Pastré, le LPA de

Marseilleveyre, la Cayolle, la partie du secteur 460 M qui n'y est pas et le Roy d'Espagne, en aire optimale d'adhésion (AOA), afin d'assurer une meilleure continuité géographique avec le coeur et en faire un espace exemplaire en matière de développement durable.

J'ai décidé d'intégrer dans le futur Parc National, cette proposition. L'Aire Optimale d'Adhésion ira donc jusqu'à l'Avenue Colgate.

Le 20 Janvier dernier, l'assemblée générale du GIP a voté favorablement la charte du PNC. Le dossier est porté désormais au plus haut de l'Etat. Le 7 Février dernier, il a été analysé par le Comité Interministériel des Parcs Nationaux (CIPN), dernier Comité avant le Conseil d'Etat.

Aménagements des pistes DFCEI, traitement de la perméabilité des accès, lutte contre l'incendie dans le massif des calanques : Ce sera un des dossiers les plus importants

Séréna

J'ai reçu le Directeur de SERENA, M. Contois début Février qui m'a explicité le projet de réalisation d'une résidence seniors de 140 logements conçus par la Société STEVA sur le site de la Panouse. Du point de vue du plan d'occupation du sol, il nécessite la modification d'un EBC.

Le projet est intéressant parce qu'il valorise une des plus grandes propriétés de la Panouse en évitant les divisions parcellaires qui ont souvent un impact peu pertinent sur le paysage. Un autre aspect positif est la conservation et la rénovation du château. Enfin, les activités qui se déroulent dans cette résidence pourraient sûrement être partagées avec les habitants du quartier.

Cependant, je pense que le projet comporte trop de logements. C'est ce que j'ai dit au Directeur de Séréna. Pour mémoire :

La surface du terrain de Séréna est de 46 073 m² - Il est situé dans une zone U_i du POS avec un COS de 0,25 - SHON max autorisé : 11 518,25 m² - SHON existante : 1 846,00 m² - SHON restante 9 672,25 m²

Local du CIQ

Travaux dans et autour de la maison de quartier de La Panouse

J'ai bien pris note des demandes que vous faites au sujet des abords et du bâtiment siège du CIQ.

Je vais les adresser à la Direction de la Construction et de l'Architecture pour qu'ils soient traduits en terme d'études de chiffrages et de programmation.

Les Permis de construire à La Panouse :

Un permis de construire a été déposé au N° 219 de l'Avenue de la Panouse par la société AREVA Immobilier représentée par M. ROLL. Ce permis a été refusé le 18 Août 2010. Un nouveau permis a été déposé. Il a été accordé le 13 Décembre 2010 par la Ville de Marseille.

Il n'y a pas de trace de permis de construire déposé au N° 217 de l'Avenue.

Sécurité :

Intervention de Mme le Docteur Sylvie Russeil :

Sa voiture a été vandalisée sur le parking le long de l'établissement Séréna, par des adolescents qui n'auraient pas dû sor-

tir sans surveillance. La Direction Générale traîne les pieds pour réaliser l'installation d'un portail qui sécuriserait la propriété. Les salariés de Serena, eux mêmes, ne garent pas leurs véhicules devant l'entrée pour éviter les dégradations. Ce problème d'insécurité est connu et ancien. Si aucune mesure n'est prise une plainte au procureur sera la seule solution avant que quelque chose de plus grave n'arrive.

Réponse de Mme le Commandant Laurence Coste

Le quartier de La Panouse fait l'objet de toute notre attention,

la Police nationale, en relation avec la Police municipale, assure une présence recentrée sur la protection des biens et des personnes. Comme l'a dit Mme Dequerd, les réunions mensuelles permettent des échanges fructueux et une réactivité qui s'est améliorée. Je vous demande donc de persévérer et de transmettre toutes informations utiles à nos services. Les délits dont vous pourriez être victimes doivent, bien entendu, faire l'objet de dépôts de plaintes, y compris pour le cas qui a été évoqué.

Rapport Financier 2011

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	2 208,00 €	Fêtes	670,64 €
Dons	856,00 €	E.D.F.	628,71 €
EDF	17,69 €	Fournitures de bureau	321,40 €
		Papeterie	41,68 €
		Frais postaux	92,26 €
		Cotisation Fédération 9e	31,00 €
		Internet	53,22 €
Intérêts livret "banque"	116,04 €	Eau	62,80 €
		Divers	276,86 €
		Indemnité du local	22,43 €
		Heures de ménage	72,00 €
		URSSAF H. de ménage	38,00 €
		Résultat 2011	886,73 €
TOTAL	3 197,73 €		3 197,73 €

Récapitulatif des avoirs au 31/12/2011

Résultat antérieur	5 638,55 €	Banque	791,24 €
résultat 2011	886,73 €	Compte livret	5 716,57 €
1 chèque non encaissé	24,00 €	compte épargne	4,65 €
		Espèces	36,82 €
Total au 31/12/2009	6 549,28 €	Solde au 31/12/2010	6 549,28 €

Mireille Bonnet, Trésorière, commente le rapport :
 Cette année le CIQ n'est pas déficitaire contrairement aux 2 années précédentes il affiche un résultat positif de 886,73 € (2009 : -484,60 € et 2010 : -145,39 €)
 Diminutions des frais rubrique "Fêtes"

Recettes :

Les cotisations sont plus importantes que l'année dernière plus 10%

Les "Dons" correspondent aux personnes non domiciliées à la Panouse mais participant aux diverses activités (Musique, Perfectionnement Corporel, Café Philo, exposition peinture) Musique 208€, Café Philo 82€, Perf. Corporel 272€, expo 150€, Le montant est presque multiplié par 3 , Tai Chi (année scolaire 2010/2011 144€)

Dépenses :

Pour les "Fêtes" (Assemblée Générale, Soirée de Noël) sont moins importantes que les années précédentes

bien qu'elles soient notre plus grosse dépense. (pas de fête de la musique environ 450€)

Divers : entretien de la climatisation 148,30 €, des extincteurs 41,86 €, participation avec le CIQ Ste Marguerite à une couronne pour les morts 50 €, achat de clés pour divers intervenants

Fournitures de bureau achats les plus importants : clair lisse 39,90€, échelle 93,90€, écran 113,54€

La facture EDF reste stable, l'hiver n'était pas encore arrivé celle de l'eau a doublé (fréquentation du local en hausse)

Prévoir pour 2012 l'augmentation des dépenses notamment celles d'heures de ménage et d'URSSAF, d'eau, d'électricité due à plus de fréquentation du local.

La Présidente soumet le Rapport Financier ainsi que le maintien de la cotisation annuelle à 16€ pour l'année 2012, à l'Assemblée Générale : approbation à l'unanimité des présents et représentés.



Notre conseiller général Didier Garnier nous a quitté dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 mai des suites d'une longue maladie. Depuis plus de 15 ans, son engagement politique et associatif nous a permis à tous d'apprécier son dévouement, sa compétence et son courage. Avec une sacrée dose d'humour et un sens inné de la relation à l'autre, il a su avec simplicité et talent nous montrer la voie pour que chacun se demande ce qu'il peut déjà faire à son niveau au lieu de tout attendre des autres. Plus encore que son engagement, c'est l'Homme qui nous manque déjà beaucoup. Les Panousiens s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches et saluent sa mémoire.

ASSOCIATION des PROPRIETAIRES du VALLON de la PANOUSE

Réunion de l'assemblée générale constituante du 13 Mars 2012

La réunion commence à 18h.30, suivie par une vingtaine de participants ;
Un projet de statuts est distribué. Nathalie Simon rappelle l'objet de cette réunion : constituer une association de propriétaires, qui est la seule structure permettant d'obtenir des moyens nécessaires pour améliorer la défense des habitants du vallon contre les incendies de forêt.

Tout propriétaire de biens immobiliers (terrain, appartement, maison) ou locataire dûment désigné par le mandat de son propriétaire, dans le vallon peut adhérer à l'association.

On procède à la lecture des statuts, quelques corrections minimales sont apportées. Nathalie Simon rappelle que dans le cas de demande de subvention publique par l'association, la contribution des collectivités ne peut pas excéder 80% du coût du projet soumis. Il est aussi mentionné que la participation des membres de l'association (le temps bénévole) peut être valorisée dans ce décompte.

Les participants et représentés acceptent de devenir membres de l'association, ils approuvent les statuts à l'unanimité.

Il est proposé de former un conseil d'administration, se portent volontaires :
E. Bourlès, N. Simon, J.M.Chapus, Y.Mazet, T.Nizard, R.Champetier, J.L.Romette, C.Durandet, M.A. Dequerd, S.Russeil, M.Bonnet.

Ce conseil est approuvé par l'assemblée constituante, son bureau est composé de :

- Présidente : Nathalie Simon
- Vice président : Jean-Louis Romette
- Trésorière : Mireille Bonnet
- Secrétaire : Emilie Bourlès
- Secrétaire adjointe : Claudie Durandet

Le montant de la cotisation à l'association est discuté et voté à l'unanimité : pour 2012 il sera demandé 5€ à chaque adhésion. Le siège social est fixé au 91 avenue de la Panouse, 13009 Marseille. La séance est levée à 20h :00

Bulletin d'adhésion

Je soutiens l'action de l'Association des Propriétaires du Vallon de la Panouse par ma cotisation de 5€ ci-jointe pour l'année 2012 (déduction fiscale).

Nom : Prénom :
 Adresse complète :
 Tél : Mail :
 Signature

VERSEZ VOTRE COTISATION 2012

Je soutiens l'action du Comité d'intérêts de quartier du Vallon de la Panouse.
 Ci-joint un chèque du montant de l'adhésion (16 euros pour l'année)
 (Déductible des impôts)

Nom : Prénom.....
 Adresse :
 Tél : Adresse e-mail :
 Date : Signature :

A déposer dans la boîte aux lettres du CIQ

BIO COIN JOLI



POUR CEUX QUI SE
PREOCCUPENT DE CE
QU'ILS METTENT DANS
LEUR ASSIETTE.

du Lundi au Samedi
de 9h30 à 19h30

14 bd gustave ganay
13009 Marseille

tel : 04 91 17 04 88
fax : 04 91 17 04

bio-coinjoli@hotmail.fr

alimentation biologique
produits écologiques

Produits alimentaires

3 boulangers fournissent
de nombreuses références

vrac en libre service

PRODUCTEURS
LOCAUX



fromages à la coupe.



produits emballés



nombreuses BOISSONS avec
et sans alcool.



produits frais et congelés

Produits non alimentaires et écoproduits



L'historique

Bio Coin Joli est installé depuis 1997 au coeur du 9ème arrondissement de Marseille.

Tout est pensé pour le consommateur, connaisseur ou pas.

Clair, accueillant, le magasin a soigné la mise en place de ses rayons et propose plus de 4000 produits. Une offre inégalée à Marseille!



metro st marguerite
metro rond point du Prado
bus n°21

responsable :
Lorette HAUC
Présidente.

Les "plus" de votre biocoop
carte de fidélité.



Pains spéciaux - Pains biologiques
Pains de tradition française
Pâtisseries - Viennoiseries
Sandwichs - Salades
Salon de Thé



Le Redon

2, boulevard du Redon // 13009 Marseille // 04.91.41.63.37

L'EMPLOI • BLOCS BETON • PLANCHERS

PRODUITS DE CARRIERE • BETON PRET A



PERASSO
Carrier à Marseille depuis 1840



ISO 9001 ISO 14001

Filiale du Groupe  COLAS

Chemin du Vallon de Toulouse Saint-Tronc
B.P. 542 - 13422 MARSEILLE cedex 10
Tél. : 04 91 17 08 17 - Fax : 04 91 26 03 40



Résidence pour Personnes Agées
Dolcea - création GDP Vendôme



> Située dans le 9ème arrondissement dans le quartier de la Panouse

Vous recherchez, dans votre quartier ou ses environs,
une MAISON DE RETRAITE ou un ACCUEIL DE JOUR

Résidence Beau-Site
13009 Marseille
Tél. 04 91 26 98 60

Accueil de personnes âgées autonomes ou dépendantes
Séjours permanents ou temporaires*
Animations variées et adaptées
Cadre chaleureux et restauration de qualité

> située au cœur d'un espace calme et arboré > 120 lits
> salle de restaurant > salons > salon de coiffure

www.dolcea.fr
15, avenue Charles Perrot
La Panouse - 13009 Marseille



Funérarium Phocéén
29 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE
Tél : 04 91 25 03 14

Met à votre disposition :



- Un lieu d'accueil
- 3 Salons de Recueillement insonorisés, climatisés et accessibles 24h/24
- Une Salle de Cérémonie Omniculture d'une capacité d'environ 50 personnes
- Un Parking de 500 m²

Pompes Funèbres Phocéennes S.A.S.
PERMANENCE 24h/24 et 7j/7
Siège Social : 29 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE
Tél : 04 91 16 77 77



Marbrerie - Contrat de Prévoyance Obsèques
Formalités et Démarches pour l'Organisation
des Obsèques par un personnel qualifié
au service des familles depuis plus de 35 ans

Société habilitée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône
Seules les familles ont la liberté du choix de l'entreprise



Pompes Funèbres ROC - ECLERC
Marbrerie
Articles Funéraires
Possibilité de Chambre Funéraire

N°Vert 0 800 50 30 50
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Louvain 29 A Bd de Louvain 13008 Marseille Tél. : 04 91 805 823	Sakakini-Timone 253 Rue St Pierre 13005 Marseille Tél. : 04 91 37 74 24	Sainte Marguerite 188 Bd de Ste Marguerite 13009 Marseille Tél. : 04 91 41 58 76	Baille 90 Boulevard Baille 13005 Marseille Tél. : 04 91 32 31 68
---	---	--	--

www.groupe-roc-eclerc.com